

Informations importantes
concernant les systèmes de ventilation et d'aération des milieux d'accueil durant la crise sanitaire¹. Annexe à l'article "Canicule" pp.12-16

Le virus peut persister dans l'air en suspension sous forme d'aérosol (gouttelettes très petites) pendant maximum 3 heures. En période de COVID-19, il est nécessaire de faire davantage attention au flux d'air que nous créons avec l'aération naturelle et les systèmes de climatisation/ventilation.

Voici quelques conseils :

- ✓ **Aération des locaux** : minimum 15 minutes, 2 à 3 fois par jour

Afin de limiter la transmission du virus si jamais l'air de la pièce était contaminé : juste avant d'ouvrir en grand les fenêtres, il faut fermer les portes de la pièce à aérer et calfeutrer l'espace qui existe entre la porte fermée et le sol (par exemple avec un boudin, ou des serpillères). Cela permettra à l'air extérieur non contaminé qui entre dans la pièce de chasser l'air intérieur contaminé vers l'extérieur et non vers d'autres pièces attenantes.

- ✓ Si en cette période estivale vous devez utiliser **un climatiseur** :

Il faudra que celui-ci fonctionne en puisant l'air extérieur (air non contaminé) pour chasser l'air intérieur potentiellement contaminé vers l'extérieur.

Il faudra **couper les volets de recirculation et éviter le mode « éco »** (économie d'énergie) car ce dernier puise l'air intérieur de la pièce qu'il remet en circulation.

Si votre climatiseur ne dispose pas de filtres HEPA (*seuls les filtres HEPA de minimum H13 sur l'extraction et la pulsion permettent de filtrer les particules d'aérosols*) : **il faudra absolument éviter le mode de recirculation d'air intérieur** qui pourrait disperser les aérosols de virus présents dans la pièce.

Il n'est par ailleurs pas recommandé d'utiliser le système de climatisation par intermittence et de l'arrêter puis le rallumer, selon le besoin de rafraîchissement. Il est recommandé de le maintenir en fonctionnement, en permanence 24h/24 et de réduire simplement la vitesse lors des périodes d'inoccupation des locaux, la nuit et le week-end. Si cela n'est pas possible, il est conseillé de démarrer le système au moins 2 heures avant l'utilisation des locaux, jusqu'à 2 heures après la fin.

Enfin, afin de pouvoir fonctionner correctement les systèmes de climatisation doivent être entretenus selon les recommandations habituelles du fabricant et doivent être à jour de leur révision, comme hors période de Coronavirus.

- ✓ Si un système de ventilation est utilisé (**ventilateurs**) :

Le flux d'air ne doit en aucun cas être dirigé sur les personnes car les forts courants d'air peuvent répandre des gouttelettes infectieuses sur une plus grande surface.

- ✓ Si vos toilettes/salles de bain disposent d'un **système d'aération VMC** (Ventilation Mécanique Contrôlée) :

Il doit fonctionner en continu 24h/24 et 7j/7 ou le cas échéant, fonctionner à vitesse réduite la nuit et les week-ends. Si la pièce dispose d'une VMC et d'une fenêtre, il faut utiliser soit la VMC soit ouvrir la fenêtre mais pas les deux en même temps.

Brigitte MARCHAND - Directrice de la Coordination Accueil
Dr Kathlyn RODIERE - Adjoint à la Direction Santé - Responsable du pôle Santé en collectivité

¹ En référence à la communication du 25/06/20 portant sur la « Deuxième actualisation de la communication aux MA de la petite enfance, en suivi des décisions du Comité de concertation fédéral »